

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE**

**RELEVE DES DELIBERATIONS**

**REUNION DE BUREAU**

**01/02/2021**

## **REUNION DE BUREAU DU 1 er février 2021**

### **Ressources Humaines :**

- Délibération n° 01022021/B01 : Modification du tableau des effectifs
- Délibération n° 01022021/B02 : Avis du Bureau sur le projet de Lignes directrices de gestion
- Délibération n° 01022021/B03 : Renouvellement de l'adhésion à PLURELYA – adhésion au contrat cadre d'action sociale PASS Territorial du CDG 59
- Délibération n° 01022021/B04 : Fixation du ratio promus/promouvables
- Délibération n° 01022021/B05 : Plan de formation

### **Marchés publics :**

- Délibération n° 01022021/B06 : Attribution du marché en procédure adaptée, réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air, dans le cadre des programmes ACTEE, sur le territoire de Flandre
- Délibération n° 01022021/B07 : Convention avec EDF pour la valorisation des CEE et CEE COUP DE POUCE

### **Achat public :**

- Délibération n° 01022021/B08 : Convention avec CertiNergy Groupe ENGIE pour la valorisation des CEE et CEE COUP DE POUCE

### **Ressources humaines :**

- Délibération n° 01022021/B09 : Renouvellement de la convention avec la commune d'Hondschoote

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr  
www.siecf.fr

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021 DELIBERATION N°01022021/B01 Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B01**  
**Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs**

**Exposé et Proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau Syndical pour les ressources humaines,

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au Bureau :

- ➔ *Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe au pôle technique*
- ➔ *Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au pôle administration générale, concessions, usagers*
- ➔ *Création d'un poste d'attaché hors classe, pour la direction du Syndicat*

Il est proposé que les 3 postes soient à temps complet et créer à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau valide la proposition.

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B01
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Bureau syndical - ressources humaines - modification du tableau des effectifs
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	903
Nom original : BUREAU 01022021 B01 _ RH _ tableau des effectifs.pdf	application/pdf	843737
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	843737

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 février 2021 à 16h32min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 février 2021 à 16h32min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 février 2021 à 16h32min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 février 2021 à 18h30min24s	Reçu par le MI le 2021-02-25

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : [siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021 DELIBERATION N°01022021/B02

### Ressources humaines - Avis du Bureau sur le projet de Lignes directrices de gestion

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B02**  
**Ressources humaines - Avis du Bureau syndical sur le projet de Lignes directrices de gestion**

**Exposé et Proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau Syndical pour les ressources humaines,

Vu la loi de transformation de la fonction publique du 6 aout 2019 qui a instauré la mise en place de lignes directrices de gestion au sein des collectivités et établissements publics, créant en ce sens un nouvel article 33-5 au sein de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Considérant que ces lignes directrices de gestion ont vocation à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels pour les agents de la commune/de l'établissement,

Considérant que ces lignes sont établies pour une durée pluriannuelle qui ne peut excéder six années.

Vu le projet de lignes directrices de gestion en PJ,

Le Président présente au Bureau Syndical le projet de lignes directrices de gestion,

L'avis du Comité technique a également été sollicité,

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau syndical émet un avis favorable au projet de lignes directrices de gestion.

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**



● HELIOS : comptabilité publique

● ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre**

Utilisateur : **PASTELL Plateforme**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B02
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Bureau Syndical - Ressources humaines - avis sur le projet de Lignes directrices de gestion
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B02-DE-1-1_0.xml	text/xml	1047
Nom original : BUREAU 01022021 B02 _ RH _ avis projet lignes directrices de gestion.pdf	application/pdf	934855
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B02-DE-1-1_1.p df	application/pdf	934855
Nom original : Lignes directrices gestion _ projet arr__t__ SIECF TE Flandre.pdf	application/pdf	186779
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B02-DE-1-1_2.p df	application/pdf	186779

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	25 février 2021 à 16h27min56s	Dépôt initial

<i>En attente de transmission</i>	<i>25 février 2021 à 16h28min13s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
<i>Transmis</i>	<i>25 février 2021 à 16h28min19s</i>	<i>Transmis au MI</i>
<i>Acquittement reçu</i>	<i>25 février 2021 à 16h28min41s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-02-25</i>

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : [siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021 DELIBERATION N°01022021/B03

### Ressources humaines - renouvellement de l'adhésion à PLURELYA - Adhésion au contrat cadre d'action sociale PASS Territorial du CDG 59

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELISSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDZEELLE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

## DELIBERATION N°01022021/B03

### Ressources humaines - renouvellement de l'adhésion à PLURELYA - Adhésion au contrat cadre d'action sociale PASS Territorial du CDG 59

#### Objet : Action sociale - Adhésion au PASS Territorial du Cdg59

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité technique du 10/12/2020 ;

Vu le contrat-cadre d'action sociale conclu par le Cdg59 avec PLURELYA au 1<sup>er</sup> janvier 2021;

Vu les conditions générales d'adhésion au PASS Territorial du Cdg59 ;

Le Président, Monsieur Michel DECOOL, rapporteur expose au Bureau Syndical :

Selon les dispositions de l'article 9 de la loi 83-634 du 13 juillet 1983, l'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

L'article 88-1 de la loi du 26 janvier 1984 dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics déterminent le type des actions et le montant des dépenses qu'ils entendent engager pour la réalisation des prestations prévues à l'article 9 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre. Les contributions ainsi définies constituent une dépense obligatoire au sens de l'article L 2321.2 du code général des collectivités territoriales.

Les dispositions de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 autorisent les Centres de gestion à souscrire, pour le compte des collectivités et établissements qui le demandent, des contrats-cadres permettant aux agents de bénéficier de prestations d'action sociale mutualisées. C'est ainsi que le Cdg59 a pour ambition de définir et de mettre en œuvre, au profit des agents de la Fonction Publique Territoriale, en partenariat avec les communes et établissements publics de coopération intercommunale de son ressort territorial qui seront intéressés, une politique d'accompagnement social de l'emploi.

A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, le Cdg59 a souscrit jusqu'au 31 décembre 2026, un contrat-cadre d'action sociale auprès de PLURELYA, association de loi 1901 organisme paritaire et pluraliste qui gère l'action sociale depuis 1966.

Les avantages sociaux et économiques du nouveau dispositif sont les suivants :

- Un contrat mutualisé
- Un choix entre 6 formules dont une formule spécifique à 79 €, enrichie de prestations favorisant la constitution d'une épargne, l'accès à la culture et au sport.
- Des tranches d'imposition exclusives
  - o tranche 1  $\leq$  à 1 200 €,
  - o tranche 2 entre 1 201 € et 2 500 €
  - o tranche 3  $>$  à 2 500 €.
- La minorité des prestations soumises à conditions de ressources
- La favorisation des besoins des personnes les plus fragiles ou les plus exposées
- La totalité des prêts à taux 0
- Le taux de retour garanti, calculé à l'échelle du contrat cadre, est compris dans une fourchette comprise entre 80 % et 90 %.
  - o En deçà de 80%, un pourcentage de la cotisation réglée en année N-1 sera remboursé à la structure sous forme d'avoir en année N+1.
  - o Au-delà de 90%, les structures qui dépasseraient le seuil de revalorisation verseront un complément de cotisation.

Considérant l'intérêt de rejoindre le contrat cadre du Cdg59, en vue de faire bénéficier aux agents de la collectivité de prestations d'action sociale.

**Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :**

- Décide d'adhérer au contrat cadre du Cdg59 dénommé PASS Territorial à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, jusqu'au 31 décembre 2026, et de retenir la formule N°5 d'un montant de 299 € par agent.e ;
- Autorise le Président à signer le bulletin d'adhésion et les conditions générales d'adhésion du nouveau dispositif du Cdg59 ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- Décide que les dépenses inhérentes seront imputées sur le budget de l'exercice.

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B03
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Ressources Humaines : Renouvellement de l'adhésion à PLURELYA - Adhésion au contrat cadre d'action sociale PASS Territorial du CDG 59
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B03-DE-1-1_0.xml	text/xml	959
Nom original : 01022021_B03.pdf	application/pdf	796936
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B03-DE-1-1_1.p df	application/pdf	796936

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	9 février 2021 à 14h56min47s	Dépôt initial
	En attente de transmission	9 février 2021 à 14h56min48s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	9 février 2021 à 14h56min49s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	9 février 2021 à 14h57min00s	Reçu par le MI le 2021-02-09



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
 téléphone 03.28.43.44.45. @ : [siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021 DELIBERATION N°01022021/B04 - Ressources humaines : Fixation du ratio promus/promouvables

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPoede	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau			X	
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau			X	
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B04 - Ressources humaines :  
Fixation du ratio promus/promouvables**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau Syndical pour les ressources humaines,

Vu l'avis du Comité technique du CDG 59

Il est proposé de fixer le ratio promus/promouvables à 100% pour l'ensemble des cadres d'emploi,

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau valide la proposition.

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B04
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Ressource Humaines : Fixation du ratio promus/promouvables
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B04-DE-1-1_0.xml	text/xml	884
Nom original : D__lib B04 RH _ ratio promus promouvables.pdf	application/pdf	520712
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	520712

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 mars 2021 à 11h13min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 mars 2021 à 11h13min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 mars 2021 à 11h13min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 mars 2021 à 11h14min24s	Reçu par le MI le 2021-03-19

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr  
www.siecf.fr

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021 DELIBERATION N°01022021/B05 - Ressources humaines : Plan de formation

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B05 - Ressources humaines :  
Plan de formation**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau Syndical pour les ressources humaines,

Considérant que l'avis du Comité technique du CDG 59 a été sollicité

Il est proposé de fixer le plan de formation selon le tableau en PJ,

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau valide la proposition.

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B05
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Ressources Humaines : Plan de formation
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200036895-20210201-01022021_B05-DE-1-1_0.xml	text/xml	995
Nom original :		
D_lib B05 RH _plan de formation.pdf	application/pdf	520995
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B05-DE-1-1_1.p	application/pdf	520995
df		
Nom original :		
PJ B05 Plan de Formation.pdf	application/pdf	183341
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B05-DE-1-1_2.p	application/pdf	183341
df		

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	19 mars 2021 à 11h42min43s	Dépôt initial
	En attente de transmission	19 mars 2021 à 11h42min43s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	19 mars 2021 à 11h42min45s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	19 mars 2021 à 11h45min35s	Reçu par le MI le 2021-03-19



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : [siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021 DELIBERATION N°01022021/B06

### Marchés publics - Attribution du marché en procédure adaptée Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air, dans le cadre des programmes ACTEE, sur le territoire de Flandre

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B06**  
**Marchés publics - Attribution du marché en procédure adaptée**  
**Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air, dans le cadre des**  
**programmes ACTEE, sur le territoire de Flandre**

**Rapport de M Rodrigue Bourdonville - Vice-Président chargé des marchés publics**

**Exposé et proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations du bureau,

Vu la délibération du Bureau syndical en date du 19 novembre 2020 relative au présent marché,

**Objet du marché public ou de l'accord-cadre :** Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air, dans le cadre des programmes ACTEE, sur le territoire de Flandre

L'accord-cadre est en 2 lots (Lot 1 : programme ACTEE 1 / lot 2 : programme ACTEE 2)

Le marché est passé en procédure adaptée avec un maximum de 200 000 €HT pour le total des 2 lots. Il s'agit d'un accord cadre mono - attributaire à bons de commande, en 2 lots.

**Publication du marché :** un avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la publication le 23/12/2020 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics, sous la référence 2020/03 et a été publié sur la plateforme [www.marchessecurises.fr](http://www.marchessecurises.fr)

**La date limite de dépôt des offres était fixée au 18 janvier 2021 à 10h**

**Les candidats ayant remis une offre :**

L'ensemble des plis a été remis par voie électronique

Les candidats ayant remis une offre, par ordre de dépôt des offres (pour le lot 1) :

<i>Entreprise</i>	<i>N° de pli</i>
<b>Bureau Veritas Solutions</b>	1
<b>ITHERM Conseil</b>	2
<b>AD3E</b>	3
<b>Elansym</b>	4
<b>CDC Conseil</b>	5
<b>Altereia</b>	6

Les candidats ayant remis une offre, par ordre de dépôt des offres (pour le lot 2) :

<i>Entreprise</i>	<i>N° de pli</i>
<b>Bureau Veritas Solutions</b>	1
<b>ITHERM Conseil</b>	2
<b>AD3E</b>	3
<b>Elansym</b>	4
<b>CDC Conseil</b>	5
<b>SOLENER</b>	6
<b>Altereia</b>	7

**Critères de jugements des offres :**

- Critère 1 : le prix (40/100)
- Critère 2 : Valeur technique et qualité (60/100)

**LOT 1 :**

<i>Entreprise</i>	<i>PRIX/40</i>	<i>Mémoire /60</i>	<i>Total /100</i>
<b>CDC CONSEIL</b>	40,00	58	<b>98,00</b>
<b>BUREAU VERITAS SOLUTIONS</b>	30,03	58	<b>88,03</b>
<b>AD3E</b>	33,41	50	<b>83,41</b>
<b>ALTEREA</b>	24,92	57	<b>81,92</b>
<b>ITHERM CONSEIL</b>	15,59	52	<b>67,59</b>
<b>ELANSYM</b>	16,22	47	<b>63,22</b>

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant (pour le lot 1)

<b><i>Entreprise</i></b>	<b><i>N° de l'offre</i></b>	<b><i>Classement</i></b>
<b>CDC CONSEIL</b>	5	1
<b>BUREAU VERITAS SOLUTIONS</b>	1	2
<b>AD3E</b>	3	3
<b>ALTEREA</b>	6	4
<b>ITHERM CONSEIL</b>	2	5
<b>ELANSYM</b>	4	6

Il est proposé au Bureau d'attribuer le lot 1 du marché à **CDC Conseil**.

<i>Entreprise</i>	<i>Prix/40</i>	<i>Mémoire /60</i>	<i>Total /100</i>
<b>CDC CONSEIL</b>	40,00	53	<b>93,00</b>
<b>BUREAU VERITAS SOLUTIONS</b>	32,78	55	<b>87,78</b>
<b>ITHERM CONSEIL</b>	34,56	53	<b>87,56</b>
<b>ELANSYM</b>	28,72	50	<b>78,72</b>
<b>AD3E</b>	25,89	52	<b>77,89</b>
<b>SOLENER</b>	24,78	50	<b>74,78</b>
<b>ALTEREA</b>	16,98	57	<b>73,98</b>

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant (pour le lot 2)

<i>Entreprise</i>	<i>N° de l'offre</i>	<i>Classement</i>
CDC CONSEIL	5	1
BUREAU VERITAS SOLUTIONS	1	2
ITHERM CONSEIL	2	3
ELANSYM	4	4
AD3E	3	5
SOLENER	6	6
ALTEREA	7	7

Il est proposé au Bureau d'attribuer le lot 2 du marché à **CDC Conseil**

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau syndical décide :

- d'attribuer le lot 1 à CDC Conseil,
- d'attribuer le lot 2 à CDC Conseil,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'accord cadre marché en procédure adaptée

Réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air, dans le cadre des programmes ACTEE, sur le territoire de Flandre (lots 1 et 2) avec CDC Conseil,

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président, ou son représentant, pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B06
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Délibération du Bureau - Marché publics - MAPA réalisation d'audits énergétiques et qualité de l'air dans le cadre des programmes ACTEE 1 et 2
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B06-DE-1-1_0.xml	text/xml	968
Nom original : BUREAU 01022021 B06 _ march__s publics _ programmes ACTEE 1 et 2.pdf	application/pdf	1976452
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B06-DE-1-1_1.p df	application/pdf	1976452

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	5 mars 2021 à 16h39min48s	Dépôt initial
	En attente de transmission	5 mars 2021 à 16h39min49s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	5 mars 2021 à 16h39min51s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	5 mars 2021 à 16h40min27s	Reçu par le MI le 2021-03-05



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : [siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021

DELIBERATION N°01022021/B07

Achat public - Convention avec EDF pour la valorisation  
des CEE et CEE COUP DE POUCE

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B07**  
**Achat public - Convention avec EDF pour la valorisation**  
**des CEE et CEE COUP DE POUCE**

**Exposé et proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations du bureau,

Considérant que le SIECF et les collectivités du territoire réalisent des travaux d'économie d'énergie,  
Considérant qu'il convient de valoriser ces travaux via le dispositif CEE et CEE Coup de pouce,

Vu l'offre présentée par EDF,

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau syndical décide :

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer une convention avec EDF pour la valorisation des CEE ou CEE COUP de pouce au prix de 6 € /MWh
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président, ou son représentant, pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B07
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Achat Public : Convention avec EDF pour la valorisation des CEE et CEE Coup de Pouce
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B07-DE-1-1_0.xml	text/xml	910
Nom original : D__lib N__ 11022021 D07.pdf	application/pdf	1462577
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B07-DE-1-1_1.p df	application/pdf	1462577

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 mars 2021 à 14h55min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 mars 2021 à 14h55min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 mars 2021 à 14h55min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 mars 2021 à 14h57min08s	Reçu par le MI le 2021-03-09

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : [siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021

DELIBERATION N°01022021/B08

### Achat public - Convention avec CertiNergy Groupe ENGIE pour la valorisation des CEE et CEE COUP DE POUCE

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B08**  
**Achat public - Convention avec CertiNergy Groupe ENGIE pour la valorisation**  
**des CEE et CEE COUP DE POUCE**

**Exposé et proposition :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 relative aux délégations du bureau,

Considérant que le SIECF et les collectivités du territoire réalisent des travaux d'économie d'énergie,  
Considérant qu'il convient de valoriser ces travaux via le dispositif CEE et CEE Coup de pouce,

Vu l'offre présentée par CertiNergy Groupe ENGIE,

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau syndical décide :

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer une convention avec CertiNergy Groupe ENGIE pour la valorisation des CEE ou CEE COUP de pouce au prix de 6 € /MWh
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président, ou son représentant, pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,**  
**Président du SIECF TE Flandre**





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B08
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Achat Public : Convention avec CertiNergy Groupe ENGIE pour la valorisation des CEE et CEE Coup de Pouce
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B08-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B08-DE-1-1_0.xml	text/xml	930
Nom original : D_lib B08_march_s publics CEE Engie.pdf	application/pdf	885466
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B08-DE-1-1_1.p df	application/pdf	885466

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	9 mars 2021 à 15h23min28s	Dépôt initial
	En attente de transmission	9 mars 2021 à 15h23min29s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	9 mars 2021 à 15h23min33s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	9 mars 2021 à 15h26min33s	Reçu par le MI le 2021-03-09



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
 téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr  
 www.siecf.fr

## BUREAU SYNDICAL DU 1er FEVRIER 2021

### DELIBERATION N°01022021/B09 - Ressources humaines : Renouvellement de la convention avec la Commune d'Hondschoote

Le 1<sup>er</sup> février 2021 à dix-sept heures, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 5 janvier 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents : 26

Pouvoir : 0

Votants : 26

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDZEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau			X	
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau			X	
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau	X			
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

**DELIBERATION N°01022021/B09 - Ressources humaines :  
Renouvellement de la convention avec la Commune d'Hondschoote**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau Syndical pour les ressources humaines,

Il est proposé de renouveler la convention avec la ville d'Hondschoote selon le projet en PJ,

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau valide la proposition.

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF TE Flandre**





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre**

Utilisateur : **PASTELL Plateforme**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	01022021_B09
Date de la décision :	2021-02-01 00:00:00+01
Objet :	Ressources Humaines : Renouvellement de la convention avec la communes d'HONDSCHOOTE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20210201-01022021_B09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20210201-01022021_B09-DE-1-1_0.xml	text/xml	1040
Nom original : D_lib B09 RH _ conventin Hondschoote.pdf	application/pdf	523293
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B09-DE-1-1_1.p df	application/pdf	523293
Nom original : PJ B09 Projet conv Hondschoote.pdf	application/pdf	43046
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20210201-01022021_B09-DE-1-1_2.p df	application/pdf	43046

### Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	19 mars 2021 à 12h11min52s	Dépôt initial
	En attente de transmission	19 mars 2021 à 12h11min53s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>19 mars 2021 à 12h11min54s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>19 mars 2021 à 12h12min04s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-03-19</i>